



Le Parc marin, c'est quoi ?



Le Parc naturel marin d'Iroise, créé en 2007, protège 3500 km² d'espace marin au large du Finistère, comprenant les îles et les îlots de Molène, Ouessant et Sein. Il est géré par un conseil de gestion composé d'acteurs locaux : pêcheurs, plaisanciers, scientifiques, associations, services de l'Etat ou élus locaux, dont les maires des îles.

Le Parc a pour but :

- > de connaître le milieu marin,
- > de le protéger,
- > de développer durablement les activités dépendantes de la mer.

Soutenir les activités maritimes sur les îles

L'une des orientations de gestion du Parc.



> Label « Ormeaux de Molène »

Le Parc a lancé, avec ses partenaires, un label de qualité pour l'ormeau de Molène. Ce label valorise à la fois l'espace marin remarquable dont proviennent les ormeaux et sensibilise le public à un type de pêche respectueux de la biodiversité.



> Cantonement de langoustes à Sein

A la demande des pêcheurs, le Parc assure le suivi du cantonnement de langoustes rouges de la Chaussée de Sein, une espèce en déclin.



> Huîtres de Sein

La commune de Sein souhaite développer la production d'huîtres sur l'île ; le Parc marin soutient la réalisation de ce projet, créateur d'emploi pérenne sur l'île. Comme pour l'ormeau de Molène, l'huître de Sein pourrait faire l'objet d'un label.

www.parc-marin-iroise.gouv.fr





Suivre la qualité de l'eau

Le Parc fait des suivis de la qualité de l'eau, sur des zones non étudiées jusqu'à présent au large, comme Molène et Sein, ou le Prat à Ouessant pour les eaux de baignade. Les macro-déchets sont aussi suivis sur Sein, site référence.

Mieux connaître le champ d'algues molénaïses



Le Parc mène un vaste programme de connaissance du champ d'algues molénaïses, afin d'évaluer la biomasse exploitable du champ le plus important d'Europe. Ressource majeure pour l'activité économique locale, il assure 60% de la production goémonnière nationale.

Mieux faire connaître les îles et le milieu marin

Le parc mène des actions de sensibilisation au milieu marin avec les classes de CM1 et CM2. « Les p'tits mousses de l'Iroise » ont ainsi fait plusieurs sorties avec les agents du parc sur les îles de Sein et de Molène en 2009 et 2010.



Mais encore :

- › Suivre les phoques gris de l'archipel de Molène
- › Gérer le label Unesco de Réserve de biosphère de la mer d'Iroise

Retrouvez l'actualité du Parc marin sur : www.parc-marin-iroise.gouv.fr

